



GROUPE DES PALEOPATHOLOGISTES DE LANGUE FRANÇAISE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

TOULOUSE, LE 11 MARS 2016

Le colloque 2016 du GPLF s'est tenu à Toulouse, les 11 et 12 mars, au sein de la Faculté de Médecine Purpan et du muséum de Toulouse. Il a réuni 30 participants autour d'un programme proposant 11 communications orales et 8 posters portant sur les thèmes suivant :

- La paléopathologie des enfants
- Actualités de la recherche paléopathologique

L'assemblée générale du GPLF a eu lieu le 11 mars 2016. Le rapport financier et le rapport moral de l'association ont été respectivement présentés par le trésorier Jean Zammit et le président Olivier Dutour.

Les élections permettant le renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration ont ensuite eu lieu.

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni à la suite des élections et a constitué en son sein un nouveau bureau.

○ ***Le rapport financier***

Présenté par Jean Zammit, trésorier, il fait état des mouvements de trésorerie suivants :

Au **10/03/2016**, le solde était de **3182,97 €**

Dépenses 2015: 96,66 € (organisation colloque : 71,86 euros, frais de tenue de comptes : 24,80 euros pour 4 trimestres)

Recettes 2015: 985,50 € d'inscriptions et de cotisations

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

○ ***Le rapport moral***

Olivier Dutour, Président du GPLF, fait le point sur les actions principales de l'association.

Il rappelle le fait que le siège social a été changé et est maintenant domicilié dans la préfecture des Hauts-de-Seine, à Suresnes, chez Pierre L. Thillaud. Suivant l'intervention de Jean Zammit, Olivier Dutour fait état de la nécessité pour le GPLF de rendre le trésorier « autonome ». Pour plus d'efficacité,

il est indispensable de régler les problèmes de domiciliation du compte bancaire et des signatures autorisées. Jean Zammit mentionne par la même occasion qu'actuellement seuls Emma Rabino-Massa, Yves Darton et Luc Buchet ont la signature. Il fait aussi remarquer que le changement de domiciliation bancaire nécessite une attestation du Conseil d'Administration. Il reste que le compte sera dépendant du lieu de son ouverture, Villeneuve Loubet.

Olivier Dutour fait état des deux solutions possibles, soit domicilier le compte à la même adresse que le siège social, chez Pierre Thillaud, mentionnant que cette solution n'est certainement pas la plus pratique pour le trésorier ; ou dématérialiser la gestion en souscrivant à la gestion du compte par Internet.

Ce qui conduit Jean Zammit à poser la question de l'acquisition d'une carte bancaire donnant accès à une gestion en ligne des transactions bancaires, facilitant les paiements et remboursements par virements bancaires (pour une somme de 25 euros par an).

La décision après consultation de l'assemblée est de domicilier le compte bancaire au siège de l'association chez Pierre Thillaud et d'opter pour une carte bancaire et une gestion par Internet du compte.

Il a présenté ensuite les activités liées au site internet du GPLF qui ne fonctionne pas comme il serait souhaitable. De plus un incident technique est survenu, le site a été suspendu par OVH, l'hébergeur. Il est donc nécessaire de recontacter OVH pour régler le problème. Il a été convenu par l'assemblée qu'Antony Colombo serait chargé de la communication numérique du GPLF. Il est mandaté pour résoudre les problèmes avec OVH et de créer les comptes nécessaires à la diffusion sur les réseaux sociaux.

La proposition de Pierre Thillaud de faire héberger le site du GPLF par la BIU santé (Paris) n'a pas été retenue étant donné que la manœuvre a déjà été entreprise 3 fois sans résultat. Ceci ayant été mentionné par Yann Ardagna et Luc Buchet. Le choix d'un hébergement indépendant permettait une plus grande liberté de gestion du site internet. A voir s'il existe des solutions à moindre coût.

Olivier Dutour fait état des variations des effectifs des membres, notant la tendance générale à la baisse, de 34 pour l'année 2015, il était à 56 en 2011 et 24 en 2013.

Olivier Dutour propose également la création du Prix Jean Dastugue, qui pourrait correspondre, après l'aval du trésorier, à un montant de 200 euros, afin d'encourager la participation des jeunes chercheurs (étudiants et postdocs ...) en récompensant une communication orale ou affichée. Le GPLF rendrait ainsi hommage à son fondateur, Jean Dastugue.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il est fait mention dans l'assemblée de la création d'un second prix, le Prix Léon Pales, qui récompenserait un mémoire universitaire ou un article de recherche dans le domaine de la paléopathologie.

Pour pouvoir être éligible à un des prix il est nécessaire d'être membre à jour de sa cotisation.

Dans le but d'attirer plus de participants aux journées du GPLF, une proposition a été faite de rapprocher le colloque du GPLF d'un autre colloque concernant l'anthropologie biologique (GAAF ou SAP), comme ça a été le cas à une certaine époque avec le GALF, se calquant ainsi sur le modèle américain, associant la PPA et l'AAPA. Emilie Portat, vice trésorière du GAAF, a proposé d'en faire part au président, Matthieu Gaultier lors de leur prochain colloque en mai 2016.

Divers avis pour et contre ont été entendus. Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

En ce qui concerne la revue que le GPLF voudrait créer *Paléopath'os*, le projet est toujours en cours.

Pour rappela la création de la revue nécessite de présenter les deux premiers volumes construits.

Pour cela un appel avait été fait pendant l'année 2014, proposant aux communicants des colloques de 2009 à 2014 de transformer leur(s) communication(s) (orale(s) et/ou affichée(s)) en article(s). Un total de 30 articles a été envoyé. Le premier volume reprend les communications de 2009 à 2011, soit un total de 14 communications, et le deuxième volume reprend les communications de 2012 à 2014, soit un total de 16 communications. La création de la revue, nécessite aussi de présenter le sommaire du troisième volume. Il est également nécessaire d'annoncer le projet du quatrième volume, qui reprendra la thématique du colloque 2016. Avant de présenter le dossier de création à l'éditeur OpenEditionCléo, il faut définir les différents comités éditoriaux et scientifiques ce qui est en cours. Une fois le dossier complet et prêt à être étudié, il faut compter 18 mois avant d'obtenir une réponse pour la création de la revue.

Pour faciliter les échanges, une adresse mail propre à la revue a été créée: paleopathos@gmail.com.

Olivier Dutour, pose à l'assemblée la question du lieu et du thème du colloque 2017. Cécile Chapelain de Séreville-Niel et Denis Bougault proposent de l'organiser à Caen. Les thématiques du colloque seraient « épidémies et infections » et « actualités de la recherche ». Trois dates possibles sont évoquées 10-11, 17-18 ou 24-25 mars 2017.

L'assemblée approuve la proposition et remercie Cécile Chapelain de Séreville-Niel et Denis Bougault de prendre en charge l'organisation du colloque 2017

Le rapport moral a été voté à l'unanimité.

○ *Election du conseil d'administration : renouvellement par tiers*

Les membres du GPLF présents ou représentés à l'Assemblée Générale ont procédé à l'élection des trois membres à renouveler du conseil d'administration (membres sortants : Luc Buchet, Antony Colombo, Véronique Gallien). Trois candidatures ont été enregistrés (Hélène Coqueugniot, Isabelle Richard et Denis Bougault).

Nombre de votants : **23** (2 procurations comprises)

Votes exprimés : **23 à main levées**

Ont été élus :

Denis Bougault (Caen)	23 voix
Hélène Coqueugniot (Bordeaux)	23 voix
Isabelle Richard(Nice)	23 voix

L'assemblée a voté à l'unanimité que le relais du secrétariat se fasse par Antony Colombo (secrétaire sortant).

○ *Le nouveau bureau*

Le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale et a nommé, pour le représenter, un bureau composé de :

Président	:	Olivier Dutour
Vice-président	:	Yves Darton
Secrétaire	:	Aminte Thomann
Secrétaire adjoint	:	Hélène Coqueugniot
Trésorier	:	Jean Zammit
Trésorier adjoint	:	Isabelle Richard

○ *Colloque 2017*

Le prochain colloque aura donc lieu à Caen en mars 2017, sur le thème "épidémies et infections".

Toulouse, le 11 mars 2016

Antony Colombo pour la secrétaire Aminte Thomann

